



Aide aux familles pour le transport scolaire

Rentrée 2023-2024

Pour la rentrée scolaire 2023-2024, vous avez inscrit votre(vos) enfant(s) sur le site internet du Conseil Régional afin de bénéficier d'une carte d'abonnement de transport scolaire ZOU. Cette année encore, la communauté de Communes du Sisteronais Buëch (CCSB), au titre de sa compétence action sociale, a décidé, lors du Conseil communautaire 12/09/2023, de renouveler l'accompagnement des familles de son territoire en participant à la dépense de transport pour les élèves des écoles maternelles, primaires, collèges, lycées, Centres de Formation pour Adultes (CFA) et Maisons Familiales Rurales (MFR).

(Les étudiants Post bac ne sont pas éligibles : Université, BTS, IUT, Ecoles Préparatoires ...).

Pour la rentrée 2023-2024, l'aide accordée par la CCSB correspond à 80% du montant réglé par les familles auprès de la Région. Le versement de cette aide sera effectué au cours du 1^{er} semestre 2024, à partir du 1^{er} janvier 2024 dans l'ordre réception des dossiers par la CCSB.

Pour bénéficier de cette prise en charge, les familles peuvent télécharger, sur le site internet de la communauté de communes ([onglet « au quotidien » / Aide aux familles pour le transport scolaire](#)), le formulaire de demande d'aide financière (qui devra être rempli par le Représentant Légal ayant réglé le ou les titres de transport et le retourner accompagné des pièces justificatives suivantes :

- justificatif de paiement (disponible sur votre compte créé en ligne lors de votre demande de carte, aux nom et coordonnées du Représentant Légal ayant rempli le formulaire),
- photocopie du ou des titres de transport avec photo
- certificat de scolarité du ou des élèves concerné(s)
- RIB **ATTENTION : les coordonnées du représentant légal doivent être identiques à la facture de la Région et au RIB.**

Date limite d'envoi du dossier = le Jeudi 13 juillet 2024. Tout dossier incomplet et/ou réceptionné après cette date ne sera pas traité.

Les demandes sont à adresser :

- par courrier : Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch - Maison de Pays - Service Remboursement ZOU - 04250 La Motte du Caire

- par mail : msap.lamotteturriers@sisteronais-buech.fr



SIEGE SOCIAL :

1, PLACE DE LA REPUBLIQUE

04200 – SISTERON

Tél. 04.92.31.27.52

Mail. contact.ccsb@sisteronais-buech.fr

****** ATTENTION = A REMPLIR PAR LE REPRESENTANT LEGAL UNIQUEMENT
Les coordonnées du Représentant Légal doivent être identiques sur le formulaire+Facture+RIB ******

**TRANSPORT SCOLAIRE 2023-2024
FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE**

Cadre réservé à l'administration

N° de Dossier attribué :

Demande reçue le :

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER :

- **FACTURE de paiement** (au nom et coordonnées du Rep. Légal) ou **Relevé de compte bancaire** indiquant le paiement au NOM + Coordonnées du Rep. Légal (le relevé de carte bancaire n'est plus recevable).
Le ticket PayZen envoyé par mail ne suffit pas.
- **Copie de la Carte ZOU avec photo.**
- **RIB (au nom et coordonnées Représentant Légal)**
- **CERTIFICAT DE SCOLARITE obligatoire**

Formulaire et pièces justificatives à retourner à :

- **Communauté de Communes Sisteronais-Buëch - Maison de Pays – Service Remboursement ZOU - 04250 La Motte du Caire** ou par mail : msap.lamotteturriers@sisteronais-buech.fr

REPRESENTANT LEGAL (nom prénom et coordonnées figurant sur la preuve de règlement - IMPERATIVE) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

***Date limite de réception des demandes : 13/07/2024
Remboursement : au cours du 1^{er} semestre 2024, à compter
01/01/2024, par ordre de réception.***

ELEVE	Nom/prénom de l'élève	Date naissance	Classe Fréquentée (jusqu'à la Terminale Inclus uniquement)	Nom de l'établissement / Adresse
Enfant1				
Enfant 2				
Enfant 3				
Enfant 4				

Montant total réglé lors de l'inscription de mon (mes) enfant(s) :euros.

Je certifie l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus et sollicite l'attribution de l'AIDE aux TRANSPORTS SCOLAIRES 2023/2024 attribuée par la Communauté de Communes Sisteronais Buëch.

Fait à :

le :

Signature du représentant légal :

Cadre réservé à l'administration

Montant à verser à la famille :

Attention tout dossier incomplet ne sera pas traité